

PRIX PUBLIC HORS TAXE / 2025

PRO

A

LES
PROFESSIONNELS
DE L'AGENCEMENT

COSENTINO[®]

Sélection



SURFACE TECHNOLOGY CORPORATION



COSENTINO[®]

ZA des Doucettes, 1 Rue des Gaillards, 95140 Garges-lès-Gonesse / Tél 01.48.33.34.24

1

www.stc-paris.com



DEKTON® by Cosentino®

DES PLANS DE TRAVAIL SUR-MESURE

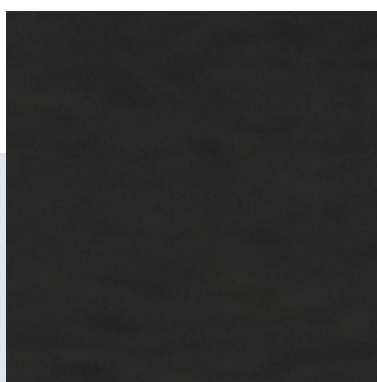


Les experts de STC prennent en charge l'ensemble de votre projet de création de plans de travail. Nos techniciens se rendent directement sur le terrain pour procéder à une prise de gabarit rigoureuse.

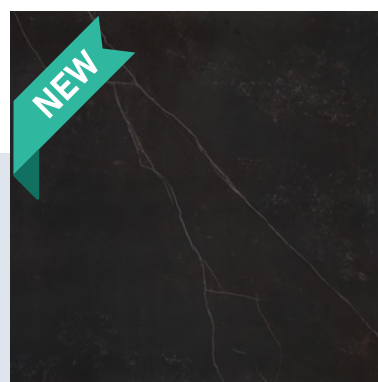
Cette prise de gabarit nous permet de vous fournir des plans d'exécution précis réalisés sur Solidworks. Suite à la validation de ces plans par vos clients, la conception de vos plans de travail en Dekton® est lancée !



DANAE G0



SIRIUS G1



KELIA G1



MARMORIO G1



REVERIE G2



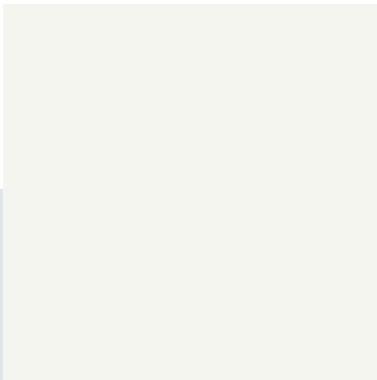
DEKTON® by Cosentino®

DES PLANS DE TRAVAIL SUR-MESURE

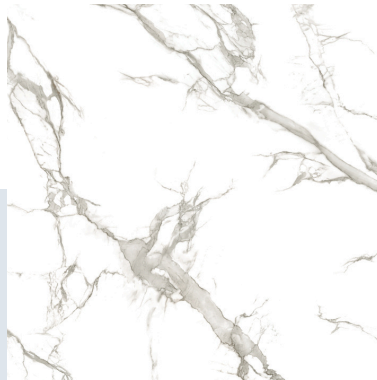


Les experts de STC prennent en charge l'ensemble de votre projet de création de plans de travail. Nos techniciens se rendent directement sur le terrain pour procéder à une prise de gabarit rigoureuse.

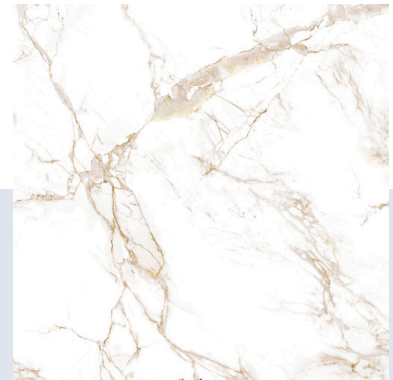
Cette prise de gabarit nous permet de vous fournir des plans d'exécution précis réalisés sur Solidworks. Suite à la validation de ces plans par vos clients, la conception de vos plans de travail en Dekton® est lancée !



ZENITH G2



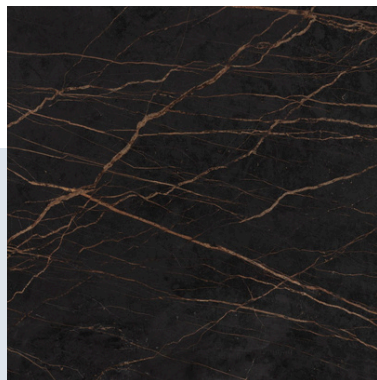
AURA 22 G2



ENTZO G3



REM G3



LAURENT G3



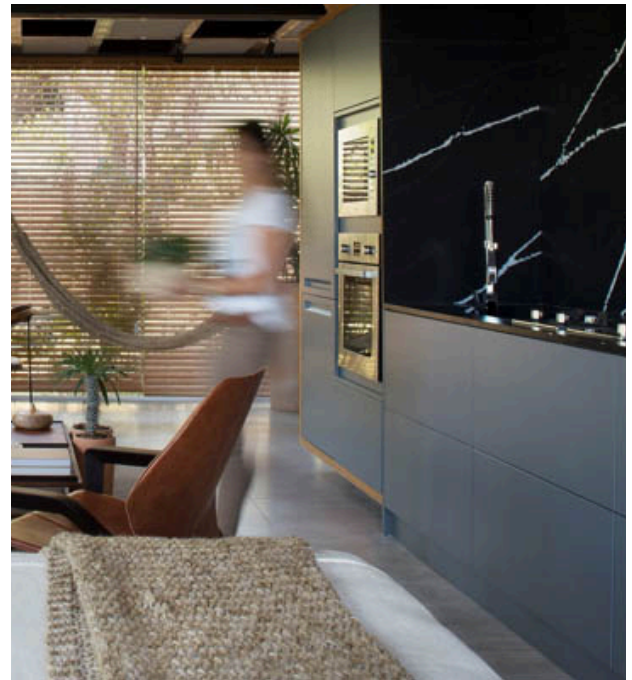
KHALO G3



TARIF

m² plan **12 mm**
2 chants polis

| | |
|----------|--------|
| Groupe 0 | 630 € |
| Groupe 1 | 786 € |
| Groupe 2 | 898 € |
| Groupe 3 | 1020 € |



m² plan **20 mm**
2 chants polis

| | |
|----------|--------|
| Groupe 0 | 704 € |
| Groupe 1 | 878 € |
| Groupe 2 | 1020 € |
| Groupe 3 | 1162 € |

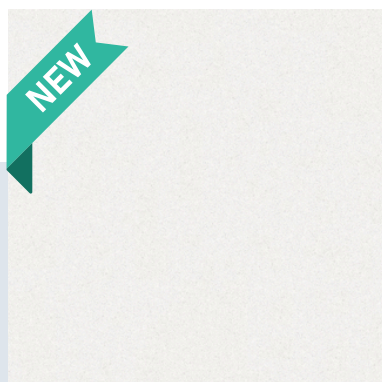




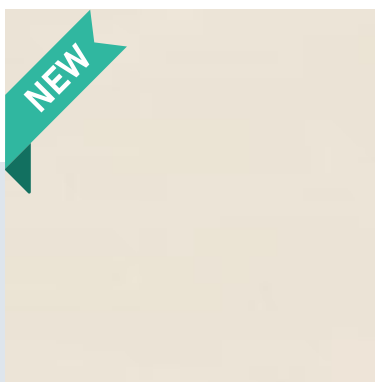
SILESTONE® by Cosentino®

Le matériau Silestone® de chez Cosentino® fait partie des innovations qui ont bousculé l'aménagement intérieur et la conception des plans de travail.

Composé à 94% de quartz, ce matériau lie la résistance de la marbrerie avec l'aisance d'entretien de la résine synthétique. Rien de tel qu'un plan de travail en quartz pour votre cuisine !



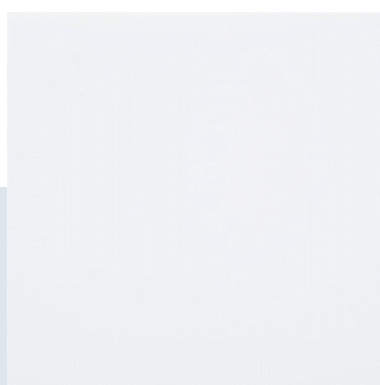
BLANCO MAPPLE G1



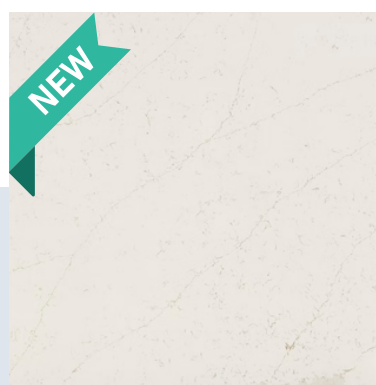
LINEN CREAM G1



MOTION GREY G1



MIAMI WHITE G2



PERSIAN WHITE G2

SURFACE TECHNOLOGY CORPORATION





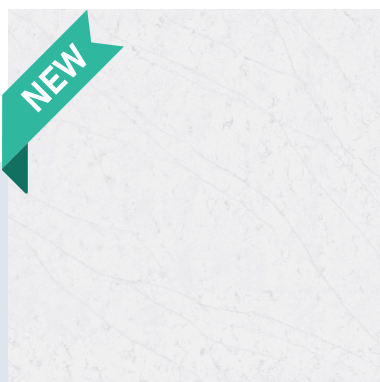
SILESTONE® by Cosentino®

Le matériau Silestone® de chez Cosentino® fait partie des innovations qui ont bousculé l'aménagement intérieur et la conception des plans de travail.

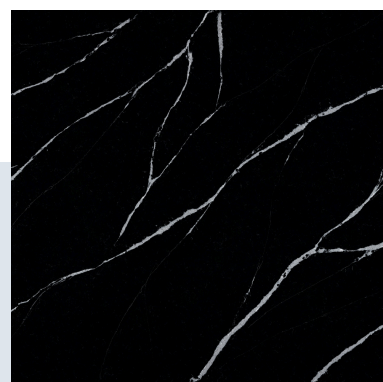
Composé à 94% de quartz, ce matériau lie la résistance de la marbrerie avec l'aisance d'entretien de la résine synthétique. Rien de tel qu'un plan de travail en quartz pour votre cuisine !



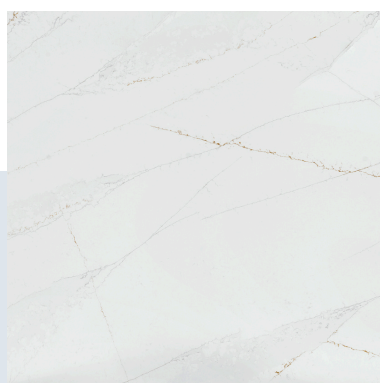
BLANCO ZEUS G4



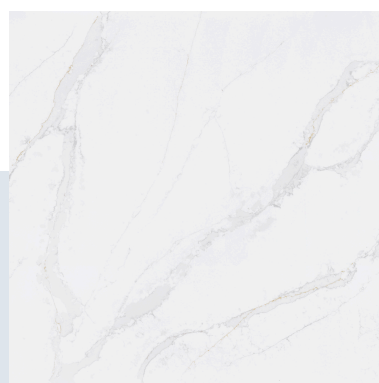
ETERNAL STATUARIO G4



ETERNAL MARQUINA G5



ETHEREAL GLOW G6



ETERNAL CALACATTA GOLD G6



TARIF

TARIF SILESTONE

m² plan **20 mm**
2 chants polis

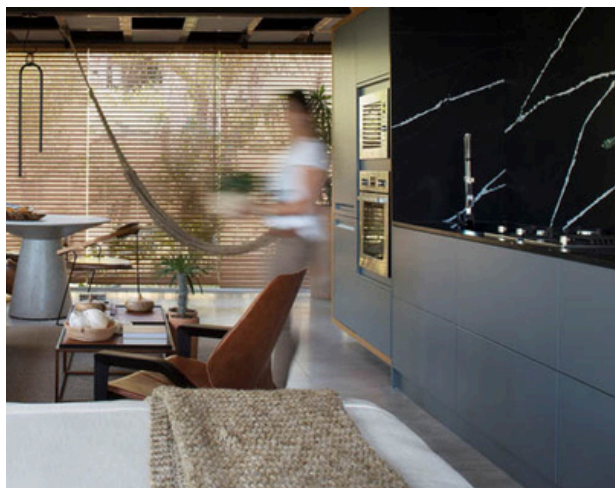
Groupe 1 580 €

Groupe 2 618 €

Groupe 4 876 €

Groupe 5 948 €

Groupe 6 1154 €





TARIF FACONNAGE

tarif spécial gamme courte

Pack 1

Découpe polie + Rainurage +
découpe robinet

480 €

Pack 2

Découpe polie + Découpe
robinet

250 €

Découpe simple plaque ou
évier (unité)

100 €

Découpe Prise électrique
(unité)

30 €

Découpe biais, pan coupé
arrondie

180 €

Chant droit coupe d'onglet
max 60 mm

210 € ml





Tarif livraison et pose

| Code art | Désignation | Unité | Prix |
|---------------------------------------|---|-------|------|
| XPACK3 IDF | Prise de gabarit, livraison et pose 3 plans IDF | pce | 1133 |
| XPACK3 IDF 1/ 2m ² | Prise de gabarit, livraison et pose 3 plans dont 1 supérieur a 2 m ² IDF | pce | 1566 |
| XPACK3 Hors idf | Prise de gabarit, livraison et pose 3 plans Hors hors IDF | pce | 1474 |
| XPACK3 Hors idf 1/ 2m ² | Prise de gabarit, livraison et pose 3 plans dont 1 supérieur a 2 m ² hors IDF | pce | 1951 |
| XPACK4 IDF | Prise de gabarit, livraison et pose 4 plans dont 1 supérieur a 2 m ² IDF | pce | 1449 |
| XPACK4 IDF 1/ 2m ² | Prise de gabarit, livraison et pose 4 plans dont 1 supérieur a 2 m ² IDF | pce | 1834 |
| XPACK4 Hors idf | Prise de gabarit, livraison et pose 4 plans Hors IDF | pce | 1780 |
| XPACK4 Hors idf 1/ 2m ² | Prise de gabarit, livraison et pose 4 plans dont 1 supérieur a 2 m ² Hors IDF | pce | 2266 |
| XPACK LIV IDF | Livraison Pierre chez client (hors étage) IDF | pce | 536 |
| XPACK LIV H IDF | Livraison Pierre chez client (hors étage) HORS IDF | pce | 921 |

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE STC

CLAUSE N° 1 : OBJET

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Surface Technology Corporation (STC) et de son client dans le cadre de la vente et installation des plans de travail, plans vasques, crédences, plans paillasses, etc. Toute prestation accomplie par la société Surface Technology Corporation (STC) implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. D'éventuelles dispositions d'achats de nos clients, différentes ou contraires à nos Conditions générales de Vente ne seront valables qu'après acceptation écrite de notre part.

CLAUSE N° 2 : PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société Surface Technology Corporation (STC) s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

CLAUSE N° 3 : RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Surface Technology Corporation (STC) serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

CLAUSE N° 4 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque, soit par virement. Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture (TTC), le solde devant être payé à réception des marchandises.

CLAUSE N° 5 : RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur sera tenu de verser à la société Surface Technology Corporation (STC) une pénalité de retard égale à une fois et demi taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

CLAUSE N° 6 : CLAUSE RÉGULATOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Surface Technology Corporation (STC).

CLAUSE N° 7 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La société Surface Technology Corporation (STC) conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Surface Technology Corporation (STC) se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

CLAUSE N° 8 : LIVRAISON

La livraison est effectuée soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur, soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur, soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts et/ou à l'annulation de la commande. Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception des dites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

CLAUSE N° 9 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société Surface Technology Corporation (STC) ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

CLAUSE N° 10 : TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Pontoise (95)



STC / ZA des Doucettes, 1 Rue des Gaillards, 95140 Garges-lès-Gonesse / Tél 01.48.33.34.24



SURFACE TECHNOLOGY CORPORATION